

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

AMENDEMENT

N ° AS1173

présenté par

M. Bentz, M. Ménagé, Mme Bamana, Mme Ranc, M. Taché de la Pagerie, M. Bernhardt,
M. Muller, Mme Mélin, M. Lioret, Mme Levasseur, Mme Delannoy, M. Frappé, M. Florquin,
Mme Dogor-Such et M. Dussausaye

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.